



22 février 2018
Présenté par : PNUD
Original : anglais

RAPPORT D'ÉTAPE SUR LE PROGRAMME DE COMMANDITES AU TCA

Programme de commandites TCA 2018

Le Programme de commandites du PNUD au titre du Traité sur le commerce des armes pour l'année 2018 comprend les *réunions préparatoires à la CEP4* (mars et mai 2018) à Genève, en Suisse, et le *Programme de commandites de la CEP4* qui se tiendra à Tokyo, au Japon (du 20 au 24 août 2018). La mobilisation des ressources au titre du Programme de commandites 2018 a été lancée en novembre 2017 par la diffusion d'une proposition de commandites aux États Parties au TCA dont le budget total s'élève à 490 493 USD. En outre, le PNUD a contacté directement les donateurs actuels en vue de solliciter leur approbation pour réaffecter le solde des fonds de 2017 et recueillir de nouvelles contributions.

À l'heure actuelle, le Programme de commandites du PNUD bénéficie du soutien financier de six (6) donateurs que sont l'Australie, le Japon, les Pays-Bas, la Nouvelle-Zélande, la Suède et la Suisse. En tenant compte des reports approuvés de 2017, le programme pour l'exercice 2018 dispose d'un montant de 584 000 USD¹ (dont 136 000 USD de promesses de contributions¹) à ce jour. Environ 14,5 %, soit 84 680 USD du montant total, sont réservés au processus préparatoire de la CEP4 et environ 85,5 %, soit 499 320 USD, au Programme de commandites de la CEP4. Cela signifie que le budget initial de 389 923 USD, qui permettra la participation de 85 délégués à la CEP4, a été atteint (les promesses de contributions ont été honorées). Il ressort des discussions avec le Président un intérêt manifeste pour l'élargissement de la portée du programme de la CEP4, étant donné que le choix d'un site autre que le siège du Secrétariat pourrait entraver la participation d'autres États.

<i>Reports</i>	<i>40 000 USD</i>
<i>Nouvelles contributions</i>	<i>408 000 USD</i>
<i>Promesses de contribution</i>	<i>136 000 USD</i>
TOTAL	<i>584 000 USD</i>

CEP4		Réunions préparatoires	
<i>Délégués d'État</i>	<i>Représentants d'ONG</i>	<i>Réunion préparatoire de mars</i>	<i>Réunion préparatoire de mai</i>
<i>469 320</i>	<i>30 000</i>	<i>30 000</i>	<i>54 680</i>

Le **Programme de commandites de mars** pour les réunions préparatoires a permis la prise en charge de sept (7) délégués des pays suivants : Cameroun, Comores, Ghana, Samoa, Sierra Leone, Swaziland et Tuvalu. Les dépenses provisoires sont estimées à environ 30 000 USD. Le programme a été ouvert le 31 janvier et la date limite de dépôt des candidatures fixée au 20 février 2018. Le Secrétariat du

¹ Montant estimé compte tenu des taux de change.

TCA a diffusé les informations auprès des États Parties au Traité, des États Signataires et d'autres États Observateurs et les a également publiées sur le site Internet du Traité. Le nombre maximum de délégués a été atteint bien avant la date limite fixée.

Le **Programme de commandites de mai** pour les réunions préparatoires sera ouvert le 20 avril et les candidatures devront être déposées au plus tard le 14 mai 2018. L'estimation préliminaire du programme prévoit la prise en charge de quatorze (14) délégués. Le Secrétariat du TCA diffusera une fois de plus des informations et les rendra publiques sur le site Internet du Traité.

Le **Programme de commandites de la CEP4** sera ouvert aux candidatures bien avant la Conférence. Plus de renseignements seront communiqués aux États en temps opportun.

Précisions sur le Programme de commandites

Le Programme de commandites est administré selon le ***principe du premier arrivé, premier servi***, un délégué étant retenu par pays admissible.

Le Programme de commandites TCA pour le processus préparatoire de la CEP4 prévoit des billets d'avion aller-retour en classe économique à destination et au départ de Genève, l'hébergement, les indemnités journalières de subsistance et l'assurance voyage. Le Programme de commandites de la CEP4 prévoit des billets d'avion aller-retour en classe économique à destination et au départ de Tokyo, l'hébergement, les indemnités journalières de subsistance et l'assurance voyage.

Comme par le passé, toutes les informations relatives au programme de commandites, que ce soit pour les réunions préparatoires ou pour la CEP, ont été publiées sur le site Internet du Traité et diffusées par le Secrétariat du TCA auprès des États membres pour assurer une large diffusion d'informations susceptibles de permettre une participation massive.

Conformément à la pratique établie de longue date, en ce qui concerne la candidature au programme de commandites, les États sont priés de soumettre au PNUD une note verbale des ministères concernés décrivant la demande et les informations détaillées (nom, coordonnées) sur le délégué désigné pour bénéficier du programme afin de permettre un traitement efficace.

Autres informations

En 2016, le Bureau de l'audit et des enquêtes du PNUD a procédé à [un audit d'optimisation des ressources](#) du Bureau des politiques et de l'appui aux programmes. Le rapport peut être consulté sur le site Internet du PNUD <http://audit-public-disclosure.undp.org/index.cfm>. La note globale de vérification a été jugée **satisfaisante**, ce qui signifie que « les mécanismes de gouvernance, les pratiques de gestion des risques et les contrôles évalués ont été adéquatement établis et fonctionnent bien. Les problèmes relevés par l'audit, le cas échéant, ne risquent pas d'avoir une incidence sur la réalisation des objectifs de l'entité ou du secteur vérifié. »

En outre, dans le cadre de son engagement de longue date en faveur de la transparence, le PNUD continue de publier des informations précises sur les projets et les finances, conformément à la norme mondiale de l'Initiative internationale pour la transparence de l'aide (IATI) depuis 2011. Le portail en ligne du PNUD est accessible à l'adresse open.undp.org.

Les États qui envisagent de contribuer au Programme de commandites sont priés de bien vouloir prendre attache avec Simona Chladkova (simona.chladkova@undp.org) pour plus d'informations.
